

Lexique économique

avec l'aide entre autre du lexique du livre de SES de la collection Echaudemaïson Nathan

Accumulation du capital : augmentation progressive des biens de production en vue d'obtenir un accroissement de la production

Action : titre de propriété délivré par une société de capitaux. L'actionnaire peut intervenir dans la gestion et retirer des dividendes de l'activité de la société. La valeur de l'action correspond à son cours en bourse confrontée à l'offre et à la demande de titres. A noter que les fonds propres de la société divisés par le nombre d'action est proche en principe de la valeur de l'action.

Assurance chômage : elle existe depuis 1958 et elle est gérée par l'UNEDIC. La convention en vigueur, datant du 19 février 2009, prévoit que tout demandeur d'emploi qui justifie de quatre mois d'affiliation à l'assurance chômage, dans une période de 28 mois s'il a moins de 50 ans et 36 mois s'il a 50 ans ou plus, est susceptible d'être indemnisé au titre de l'allocation d'aide au retour à l'emploi.

Bilan : document comptable présentant sous la forme d'un tableau (actif à gauche, passif à droite) la situation patrimoniale d'une entreprise à une date donnée

Bilan social : document obligatoire que l'entreprise doit publier qui fait le point des conditions de vie des salariés au travail, les rémunérations, l'emploi, les conditions d'hygiène et de sécurité. Il est de la responsabilité exclusive du chef d'entreprise.

Capital nominal ou social : correspond aux apports initiaux contractuels des actionnaires. Il est inscrit au Passif du bilan. Les capitaux propres sont constitués du capital social et des bénéfices mis en réserve.

Catégories socioprofessionnelles :

Se répartissent dans 7 critères principaux où on distingue :

1. le statut (salarié ou indépendant)
2. le secteur d'activité économique : primaire, secondaire, tertiaire
3. la taille de l'entreprise : TPE, PME ou GE
4. le niveau de qualification (diplôme, etc.)
5. la classification ou hiérarchie au sein de l'entreprise
6. la nature de l'employeur : privé ou public
7. le type de métier : artisanat, industriel

L'INSEE distingue 8 catégories principales :

1. les agriculteurs exploitants : secteur primaire ;
2. les artisans, commerçants et chefs d'entreprises ;
3. les cadres, professions intellectuelles supérieures ;
4. les professions intermédiaires ;
5. les employés ;
6. les ouvriers ;
7. les retraités ;
8. les autres personnes sans activité professionnelle.

Capital technique : ensemble de l'outillage et des équipements nécessaires à la production des biens

Chiffre d'affaires : montant des ventes de bien et de services effectuées par un agent économique et mesurées par leur prix de vente.

Chômage : incapacité de l'appareil de production de créer les emplois correspondant à la demande sociale. Les conséquences du chômage sont à la fois économiques et idéologiques, individuelles et collectives. Le nombre de chômeurs peut diminuer par l'augmentation du niveau des qualifications, la formation professionnelle, la diminution du temps de travail, la création d'emplois, l'opposition à la désindustrialisation et aux délocalisations des entreprises...

Classe sociale : valeurs communes d'un groupe ayant une place donnée dans les rapports de production. Les ouvriers (les prolétaires) n'ont à vendre que leur force de travail. Les bourgeois capitalistes possèdent le capital donc les moyens de production.

Cogestion : participation des salariés à la gestion d'une entreprise. Elle peut être réelle ou simplement un argument idéologique.

Comité d'entreprise : organisme composé d'élus des salariés et de représentants de la direction, chargé de la gestion des œuvres sociales, coopère à l'amélioration des conditions de travail et a un rôle consultatif dans les décisions concernant la vie économique de l'entreprise. Sa constitution est obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Compte de résultat : document comptable présentant sous la forme d'un tableau l'ensemble des recettes et l'ensemble des charges liées à l'activité de l'entreprise.

Contrat de travail : le salariat représentait jusqu'à une période récente la stabilité dans un emploi et un travail à temps plein. Aujourd'hui, se développe l'emploi précaire (stages, travail à domicile, contrats aidés...) et l'emploi partiel (CDD, temps partiel...).

Convention collective : accord conclu entre les représentants des travailleurs et un ou plusieurs employeurs portant sur les conditions de travail.

Cotisations sociales : versements obligatoires que les personnes assurées ou, pour les salariés, leurs employeurs font aux organismes de sécurité sociale afin d'acquérir ou de maintenir droit aux prestations sociales. Il y a les cotisations sociales salariales et les cotisations sociales patronales.

Coût moyen : prix de revient pour une unité produite = coût total / quantité produite

Coûts de production : ensemble des dépenses nécessaires à la fabrication d'un produit.

Croissance externe : accroissement des dimensions d'une entreprise par le rachat d'entreprises existantes.

Croissance interne : accroissement des dimensions d'une entreprise par le développement de ses investissements propres.

Délégués du personnel : représentants élus du personnel. Cette représentation est obligatoire pour les entreprises de plus de 11 salariés.

Délocalisation : déplacement d'usines d'un groupe de leur pays d'origine vers d'autres pays.

Demande : quantité de biens ou de services susceptibles d'être achetés à un prix donné.

Discriminations au travail : même si elles sont interdites par la loi, les formes de discriminations sont nombreuses. Elles touchent les femmes, les étrangers et plus particulièrement les immigrés, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les seniors... et les délégués syndicaux, voire les activités et opinions hors du travail des salariés. Elles concernent l'embauche, la nature des emplois, la stabilité dans l'emploi, les promotions, les salaires...

Dividende : revenu de l'action, venant du partage des bénéfices, et versé aux propriétaires de l'entreprise, donc les actionnaires.

Durée du travail : temps de travail qui doit être obligatoirement accompli par le salarié pour l'employeur sans enfreindre la loi, 40 heures en 1936, 39 heures en 1982, loi sur les 35 heures en 2000, remise en cause depuis 2002 sous diverses formes... et en particulier la défiscalisation des heures supplémentaires.

Endettement : ensemble des dettes à court et moyen terme d'un agent économique contractées pour permettre de réaliser son activité économique.

Entreprises publiques : entreprises où l'Etat possède tout ou partie du capital par exemple : AREVA, EDF, GDF SUEZ, Aéroport de Paris, Air France, France Telecom, Renault, La Poste, France télévision, RFF, SNCF, RATP...

Epargne : partie non dépensée du revenu

Equipements collectifs : installations financées et gérées par l'Etat dont l'utilisation profite à l'ensemble de la collectivité.

Etat : désigne soit le pays dans son ensemble, soit l'ensemble des collectivités publiques, soit l'Etat central à l'exclusion des collectivités territoriales (ville, département, région...)

Filiale : société dont plus de 50 % du capital est détenu par une autre société mère.

Financement externe : recours par un agent économique à l'emprunt ou l'émission d'actions ou d'obligations pour financer les investissements.

Firme multinationale FMN : entreprise ayant des usines dans plusieurs pays et dont la stratégie est définie au niveau mondial. Shell, IBM, Unilever.. ; sont des FNN

Fonds de roulement : partie des capitaux permanents utilisée pour le financement des actifs circulants de l'entreprise

Grève : suspension du travail décidée par les travailleurs afin de faire aboutir une revendication qui n'a pas abouti par la concertation.

Holding : société financière qui détient des participations dans les entreprises constituant le groupe et qui en dirige l'activité économique et financière. Michelin, Wendel, Dassault, Pinault-Printemps-La Redoute sont des exemples de holding.

Inflation par les coûts : hausse du prix d'un bien ou d'un service résultant de la hausse du prix des éléments entrant dans la composition du coût global du bien ou du service.

Inflation par la demande : hausse des prix résultant d'une insuffisance de l'offre par rapport à la demande.

Intéressement : partage entre les salariés d'une partie des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Intérêts : rémunération du capital prêté versé par l'emprunteur au prêteur. Correspond à un pourcentage du capital prêté.

Investissements : accroissement des biens de production au cours d'une période réalisée par une unité économique. Il s'agit de l'augmentation du capital fixe. Les acquisitions de terrain, les investissements financiers ne sont pas comptés.

Marché : lieu de rencontre de l'offre et de la demande et de l'ajustement des prix.

Marché financier ou boursier : marché des capitaux à long terme

Nationalisation : prise de contrôle d'une entreprise privée par l'Etat à la suite de l'appropriation majoritaire ou totale du capital. Les entreprises concernées ont des statuts le plus souvent d'établissement public à caractère industriel et commercial EPIC ou de sociétés d'économie mixte SEM. Le désengagement de l'Etat conduit éventuellement aux privatisations de 1986, de la fin des années 1990 et de 2006.

Niveaux de qualification :

- Niveau VI : Personnel occupant des emplois n'exigeant pas de formation allant au-delà de la scolarité obligatoire.
- Niveau V bis : Personnel occupant des emplois supposant une formation courte d'une durée maximale d'un an conduisant notamment au Certificat d'Education Professionnelle ou toute autre attestation de même nature.
- Niveau V, équivalent au niveau CAP ou BEP : Personnel occupant des emplois exigeant normalement un niveau de formation équivalent à celui du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou par assimilation du Certificat de Formation Professionnelle des Adultes (CFP Niveau 5 – ex CFP 1er degré).
- Niveau IV, équivalent au niveau bac : Personnel occupant des emplois de maîtrise ou possédant une qualification d'un niveau équivalent à celui du baccalauréat technique ou de technicien ou du brevet de technicien.
- Niveau III, équivalent au niveau bac + 2 : Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation de niveau du brevet de technicien supérieur (BTS) ou du diplôme des Instituts Universitaires de Technologie (DUT) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur.

- Niveaux I et II, équivalent au niveau bac + 4 : Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation de niveau égal ou supérieur à celui de la licence ou des écoles d'ingénieur.

Cette nomenclature peut évoluer dans un proche avenir avec la réforme des diplômes et des formations : disparition du BEP, disparition du niveau bac +2...

Obligation : valeur mobilière représentative d'un emprunt. Le prêteur peut être remboursé et percevoir un intérêt.

Participation : les salariés des entreprises peuvent détenir une partie du capital social, participer à la gestion et à la prise de décision en cogérant, participer aux résultats par l'intéressement.

Passif : il comprend les capitaux propres apportés par les actionnaires, les dettes à long terme contractées auprès des obligataires ou des banques et les dettes à court terme auprès des fournisseurs.

Plus-value : augmentation de la valeur d'un bien entre 2 périodes. Au sens marxiste, il s'agit de la différence entre la valeur produite par la force de travail et la valeur de cette force de travail payée par l'entrepreneur. Le capitaliste exploite le prolétaire en l'obligeant à travailler un certain temps gratuitement.

Petite et moyenne entreprise PME : une petite entreprise emploie moins de 50 salariés, une moyenne moins de 500 salariés.

Pole emploi : organisme public qui résulte de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC en 2008. Il s'occupe du versement des allocations aux chômeurs (indemnité chômage, revenu de solidarité active RSA...), de la collecte des offres d'emploi, le traitement des données sur l'emploi...

Pouvoir d'achat : quantité de biens et de services qu'une personne peut acquérir avec une somme d'argent déterminée.

Profit : revenu du propriétaire de l'entreprise provenant de l'activité de l'entreprise après paiement de l'ensemble des charges.

Produit intérieur brut PIB : mesure de la production d'une économie nationale égale à la somme des valeurs ajoutées créées par les entreprises, augmenté de la TVA grevant les produits, des droits de douane, net des subventions à l'importation.

Prud'hommes : tribunaux paritaires dont la compétence porte sur les conflits du travail.

Rentabilité : rapport entre les capitaux engagés et les profits perçus.

Réserves : sommes prélevées sur les bénéfices conservés par l'entreprise soit pour satisfaire les obligations légales, soit en prévision de dépenses futures.

Salaire : somme d'argent versée à un employé contre un travail effectué.

SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance « garanti » pour les salariés

Secteur économique : le secteur primaire concerne la collecte et l'exploitation de ressources naturelles (matériaux, énergie, et certains aliments) ; le secteur secondaire implique les industries de transformation des matières premières ; le secteur tertiaire regroupe les industries du service (essentiellement immatériel : conseil, assurance, inter-médiation, formation, études et recherche, administration, services à la personne, sécurité, nettoyage, etc.).

Société anonyme SA : société de capitaux dont le capital est divisé en actions négociables, composée de 7 membres au minimum. Les associés ne sont pas responsables des dettes sociales, qui sont garanties par le capital de l'entreprise. Elle est gérée par un conseil d'administration qui élit son président assisté par des directeurs généraux formant le directoire contrôlé par le conseil de surveillance.

Société à responsabilité limitée SARL : société qui relève à la fois de la société de capitaux, les associés ne sont responsables qu'à concurrence de leur apport, mais aussi de la société de personnes, 2 personnes minimum avec des parts qui ne sont pas librement cessibles. Depuis 2003, il n'y a pas d'apport initial minimum pour constituer l'entreprise.

Société par actions simplifiée : elle peut être constituée que d'une seule personne. La cession des actions peut être contrainte par l'actionnaire principal. Ce type de société est favorable aux entreprises familiales.

Société d'économie mixte SEM : société avec des capitaux d'origine privés et d'autres publics.

Sous-traitance : activité exercée par une entreprise en réponse à une commande d'une grande entreprise donneuse d'ordres. Ces entreprises deviennent très dépendantes de la grande entreprise d'autant plus si celle-ci travaillent à flux tendu, c'est-à-dire sans stock.

Substitution du capital au travail : remplacement des hommes par des machines dans un processus de productivité.

Syndicat : organisation ayant pour but de défendre les intérêts de ses membres unis par l'exercice d'une même activité professionnelle. On distingue donc les syndicats de salariés (CGT, CFDT, FO, SUD Solidaires, CFTC, FSU...) des syndicats patronaux (tous regroupés dans le MEDEF).

Système économique : on peut distinguer le système capitaliste qui est caractérisé par la propriété privée des moyens de production, la recherche du profit maximum l'initiative privée, la présence du marché pour la fixation des prix et la liberté d'entreprendre. Le système socialiste serait caractérisé par la propriété collective des moyens de production, l'existence d'une planification des objectifs avec une gestion démocratique des entreprises.

Taylorisme : doctrine élaborée par l'ingénieur américain Taylor (1856-1915) visant à améliorer la productivité de la main d'œuvre par la séparation entre les tâches de conception et celles d'exécution. Il introduit la parcellisation des tâches. Ford (1863-1947) développera cette conception dans les chaînes de montages qui imposeront leur rythme aux ouvriers.

Valeur ajoutée :

D'après Françoise Rey, la documentation française

Production de l'entreprise		Valeur ajoutée brute		Valeur ajoutée nette		Répartition au sein de l'entreprise	
↓		↓				distribution	Autofinancement
Valeur HT des biens et des services vendus et stockés	Valeur HT des biens et des services achetés dans d'autres entreprises					↓	↓
		Valeur nouvelle crée au cours du processus de production	Amortissements	↓		→	Amortissements
						→	Bénéfices mis en réserve
				Valeur nouvelle créée après maintien des équipements nécessaires au processus de production	→	Salaires + charges sociales + participation des salariés	
					→	Impôts Etat	
					→	Intérêts prêteurs	
					→	Dividendes actionnaires	